

# Déclaration de la Fédération SUD éducation

## Conseil supérieur de l'éducation du 6 décembre 2013

Monsieur le Ministre,

Mesdames et messieurs les membres du CSE,

Ce CSE intervient dans un contexte particulier, repoussé à un lendemain de grève et de mobilisation qui a vu, après le haut niveau de mobilisation du 14 novembre, à nouveau une part notable des professeurs du premier degré, ainsi que des agents des collectivités territoriales, à l'appel de l'intersyndicale FO-CGT educ'action et de SUD éducation d'une part, pour l'abrogation du décret, du SNUIPP-FSU d'autre part pour « écrire un nouveau décret des temps scolaires ». Toutes ces organisations réclament la suspension de la mise en œuvre de la réforme et une autre réforme.

Au-delà de l'habituelle polémique sur les chiffres de participation à cette journée –le mouvement s'essoufflerait, et on compte les unités – 19% contre 23% le 14 novembre..., force est de constater le rejet de cette réforme. Pour nous, les chiffres montrent une mobilisation forte, si l'on songe que la réforme ne s'applique encore que dans 17 % des communes. D'autres chiffres témoignent du rejet de la réforme : c'était la quatrième journée de grève nationale, tandis qu'un sondage commandé par un quotidien national affirme que 80% des professeurs du premier degré sont hostiles à cette réforme des rythmes. Pire pour le gouvernement, seule une poignée, 6%, la soutiendrait !

La lutte va se poursuivre. Par ailleurs, le recours en annulation du décret déposé devant le Conseil d'État par la Fédération SUD éducation sera très prochainement jugé sur le fond.

Monsieur le Ministre, il est temps d'entendre les personnels et d'admettre, enfin, qu'on ne saurait réussir une réforme contre eux.

Un certain nombre d'annonces ou de projets sonnent pour nos collègues comme autant de provocations. Ainsi en est-il du projet visant à flexibiliser le temps de travail des professeur-e-s des écoles remplaçant-e-s ou en poste fractionné, du

calendrier scolaire pour les prochaines années qui ne corrige aucun problème, qui vise à obliger les enseignant-e-s à faire leur rentrée pendant le mois d'août, à « rattraper » des journées déjà travaillées, ou encore de l'abaissement des taux d'encadrement de l'ensemble des activités périscolaires...

Pour SUD éducation, le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice ; une réforme des rythmes scolaires est inséparable d'une amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves, et des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Cela passe par un autre budget, ce qui suppose de rompre avec l'austérité.

Le contexte de ce CSE est aussi celui de la publication des résultats de la dernière enquête PISA, qui une nouvelle fois attestent ce que nous disons depuis longtemps : au-delà du classement de la France, c'est sa dégradation qui montre que les inégalités d'origine sociale entre les élèves ont continué de se renforcer. Les causes sont à rechercher dans la politique du gouvernement précédent, particulièrement violente à l'égard du système scolaire : suppressions de postes, casse de la formation, attaques contre les RASED...

Il faut donc un changement, ce que l'ancien candidat F Hollande avait promis, mais un changement qui constitue une véritable rupture. Hormis quelques points, dont le très important volet de la formation initiale, que vous avez recréée, même si l'abolition de la mastérisation n'est pas aussi prononcée qu'on l'aurait souhaitée, ce n'est pas le cas.

Ainsi concernant le collège, votre projet de séparer le temps des élèves en trois axes : un tronc commun, des enseignements complémentaires différenciés et des activités de renforcement (soutien, tutorat, aide personnalisée...) introduit des différenciations et donc potentiellement des hiérarchisations entre options et parcours. Nous craignons qu'un tel projet ne favorise la reproduc-

tion des inégalités sociales et culturelles. Ce serait la fin du collège unique, alors que selon nous il s'agit de véritablement l'instituer.

Une véritable politique de rupture nécessiterait de mettre fin à la politique d'austérité. Afin de pouvoir lutter contre le tri social, de pouvoir élaborer des projets, de prendre en compte la diversité des élèves et de prendre en charge au sein de la classe la difficulté scolaire, il faut limiter les effectifs par classe avec des plafonds nationaux d'élèves par classe de la maternelle à la terminale, plafonds qui auraient valeur de norme indépassable, avec des plafonds abaissés dans l'éducation prioritaire. Des dédoublements définis nationalement doivent être réintroduits dans les grilles horaires des élèves pour tout le second degré.

Concernant l'éducation prioritaire, les assises ont reçu nos collègues, qui ont souvent eu le sentiment d'une parole formatée, et surtout l'impression que tout était déjà joué : faute des moyens nécessaires, il faudra exclure combien d'établissements des dispositifs actuels pour que les établissements en demande puissent avoir davantage de moyens ?

Enfin le chantier sur les missions et les statuts comportent suffisamment de menaces qu'il explique la présence de contingents du second degré dans la manifestation francilienne, à l'appel d'une intersyndicale second degré SNES-SNUEP-CGT-FO et SUD.

Pour nous, la reconnaissance du travail invisible, des avancées en terme de temps de concertation constituent des nécessités, mais les projets recèlent des reculs inacceptables, en terme d'alourdissement prévisible de la charge de travail et d'élargissement du « tout indemnitaire » alors qu'il faut au contraire plus de temps, des décharges de service. Ici aussi la rupture est lourde de menaces en ce qu'elle met en cause le statut des enseignants. Poser les bonnes questions ne suffit pas, il faut aussi les bonnes réponses !

Une vraie rupture nécessiterait aussi, concernant les programmes une intégration de professeurs de terrain dans le travail de proposition, d'élaboration et d'adoption. Or, ce n'est pas le cas.

Pour SUD éducation la question des programmes est primordiale. Les programmes doivent avoir pour objectifs de permettre l'acquisition d'une culture commune et de limiter le caractère socialement sélectif des apprentissages. A cet égard,

certaines annonces, comme la progressivité des programmes, nous semblent aller dans le bon sens.

Mais le pouvoir politique a toujours strictement encadré la fabrication des programmes ne laissant que peu ou pas de place aux acteurs de terrain. La mise en place du CSP (Conseil supérieur des programmes) - consultatif ?- ne sort pas pour l'instant de ce schéma. Vous missionnez ce conseil qui comprend 10 personnalités que vous avez désignées ; il est présidé par un inspecteur général et par l'actuelle responsable des programmes de la degesco. On peut donc s'interroger sur l'indépendance vis à vis du pouvoir politique que vous revendiquez pour cette instance.

Le CSP doit maintenant produire une charte de rédaction des programmes ; une étape décisive se jouera certainement dans la composition des groupes d'experts chargés de la refonte des programmes qui y sera retenue.

SUD éducation est attaché à des programmes nationaux revus qui doivent fixer un cadre général des contenus, sans être trop normatifs, tout en préservant la liberté pédagogique. Leur fabrication ne doit plus être la chasse gardée de l'Inspection et autres experts nommés par le pouvoir. En association avec les universitaires, les enseignant-e-s et leurs représentant-e-s doivent avoir un rôle décisif dans leur définition et leur adoption.

À un « socle commun » réduit à quelques matières dites « fondamentales » et évalué à travers des « compétences », nous opposons un enseignement polytechnique pour toutes et tous permettant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire riches et variés. Les programmes doivent avoir pour objectifs de permettre l'acquisition d'une culture commune et de limiter le caractère socialement sélectif des apprentissages. La liberté pédagogique des enseignant-e-s et des équipes doit être réaffirmée dans le cadre des programmes nationaux.

Enfin, Monsieur le Ministre, nous terminerons cette déclaration par une adresse : l'intersyndicale CGT – SNES – SUD éducation de l'orientation, qui s'est réunie hier, s'inquiète de vos projets. Vous n'avez jusqu'à présent pas répondu à sa demande. C'est pourquoi je la renouvelle ici, nos collègues sont en attente de discussions sur vos projets, ils demandent un cadrage national et souhaitent exposer la situation d'ores et déjà dramatique de nombre de CIO dans diverses académies.